

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire  
Du 02 février 2023

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES

## ARRÊTÉ N° 2023/60

Le Maire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,  
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),  
Vu le Code de la Route,  
Considérant la demande en date du 02 février 2023 de la société SET MECA LIGNE, sise route de Barjols  
BP 17 – à – 83670 - TAVERNES, représentée par Monsieur BIELAWSKI Karol,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

L'entreprise SET MECA LIGNE procédera à des travaux d'augmentation de puissance électrique ENEDIS au n° 7 rue Garianne pour le compte de Monsieur CHENARD, tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.  
Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

#### Article 2 :

Pour les besoins du chantier, la société SET MECA LIGNE est autorisée à stationner un camion nacelle au droit de la zone de travaux.  
L'empiétement du chantier sur la chaussée sera dûment indiqué par une signalétique adéquate.

#### Article 3 :

La présente permission de voirie est valable le jeudi 09 février 2023.

#### Article 4 :

La signalisation réglementaire sera mise en place, maintenue et retirée par l'entreprise SET MECA LIGNE qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

#### Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 02 février 2023.

Le Maire,  
Fernand BRUN

